

# Nombre de maisons individuelles exposées au RGA

État Impacts physiques

Mise à jour de l'article le 23 novembre 2022

Mise à jour de la donnée le 23 juin 2021

Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles (RGA) sont des mouvements de terrain naturels lents à l'origine d'une déformation progressive du sol ou du sous-sol riches en argiles dites gonflantes. Ces argiles se rétractent lors des périodes de sécheresse et gonflent par réhydratation après de très fortes pluies. Ce phénomène constitue un risque naturel majeur est susceptible de s'accroître sous l'effet du changement climatique, en lien avec l'augmentation du nombre d'épisodes de sécheresse. Il peut provoquer des désordres dans les bâtiments, principalement dans les maisons individuelles aux structures légères particulièrement vulnérables en raison de fondations généralement superficielles.

Les RGA font partie de la catégorie des mouvements de terrain naturels lents, comme les affaissements, les tassements ou certains glissements.

L'indicateur concerné ici présente le nombre de maisons individuelles exposées au RGA selon les différents degrés d'exposition (zone d'exposition moyenne ou forte ; zone d'exposition faible ; zone a priori non argileuses).

Afficher la suite

Nombre de maisons individuelles exposées au RGA

Choix de l'année : 2019

Total : 2063616 Nombre de maisons

Dans la région des Hauts-de-France, sur 2 063 616 maisons individuelles identifiées, 89% d'elles sont exposées à l'aléa RGA. Cette exposition au RGA se répartie suivant deux degrés : 46% des logements (956 492 maisons) sont situés en zone d'exposition moyenne ou forte et 42% (869 904) en zone d'exposition faible.

Ainsi parmi les près de 1 million de maisons (956 492 maisons) en zone d'exposition moyenne ou forte, 35% concerne des habitations construites après 1976, 22% entre 1946 - 1975, 12% entre 1921 et 1945 et 32% avant 1921.

Les départements de l'Oise et du Nord sont les plus exposés au RGA avec respectivement 61% et 60% de leurs maisons en zone d'exposition moyenne ou forte. Les autres départements sont un peu moins exposés avec 36% des maisons en zone d'exposition moyenne ou forte pour le Pas-de-Calais, 33% pour l'Aisne, 18% pour la Somme.

fiche Nombre de maisons individuelles exposées au RGA

**Poids (128,14 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

[Télécharger](#)

## Production de l'indicateur

- Échelle disponible :  
Communale
- Unité :  
Nombre de maisons
- Type d'indicateur :  
Descriptif
- Méthode de récolte de la donnée :  
Calcul
- Fiabilité :  
C2
- Disponibilité :  
N+3
- Fréquence de mise à jour :  
Plus de 5 ans